PROJET DE LOI

adopté

SÉNAT

le 12 juin 1980

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1979-1980

PROJET DE LOI

MODIFIÉ PAR LE SÉNAT

portant diverses dispositions en faveur de certaines catégories de femmes et de personnes chargées de famille.

Le Sénat a modifié, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros:

Assemblée nationale (6° législ.): 1576, 1682 et in-8° 287.

Sénat: 246 et 288 (1979-1980).

,	Articles premier et 2.	
	Conformes	•• •• •• •• ••

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 12 juin 1980.

Le Président,

Signé: Alain POHER.